

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 9 DÉCEMBRE 2022 Accueils de loisirs, séjours vacances, animation socioculturelle : de nouveaux engagements pour la Ville de Nantes et l'Accoord



Conférence de presse avec les interventions de :

- Mahaut Bertu, adjointe à la vie associative
- Ghislaine Rodriguez, adjointe à l'éducation
- Laurent Hugot, président de l'Accoord
- Mathias Cadot, directeur général de l'Accoord

Communiqué de synthèse

p. 2

Fiches presse :

Délégation de service public pour les accueils de loisirs et les séjours de vacances

p.4

Convention d'objectifs pour les centres socioculturels

p.6

L'Accoord, association d'éducation populaire engagée pour l'accès à la culture et aux loisirs de toutes et tous

p.8

Communiqué de synthèse

Nantes, le 29 novembre 2022

Lors du Conseil municipal du vendredi 9 décembre prochain, les élus seront appelés à voter 2 délibérations importantes pour la Ville et les Nantais. Elles concernent d'une part l'éducation et l'épanouissement des enfants et adolescents avec le contrat de délégation de service public (DSP), aujourd'hui assurée par l'Accoord, et d'autre part la politique d'animation sociale et culturelle avec le renouvellement de la convention d'objectifs, qui unit également la Ville à l'Accoord.

Sous réserve de l'approbation du conseil municipal :

- la Ville prévoit la signature d'un contrat de délégation de service public renouvelé et ambitieux pour la gestion des accueils de loisirs et des séjours vacances pour les enfants et adolescents. Ce contrat sera signé avec l'Accoord, à laquelle elle renouvelle sa confiance ;
- la Ville et l'Accoord vont renouveler leur convention d'objectifs pour la gestion des 22 centres socioculturels et plus généralement pour l'animation socioculturelle des quartiers. Le projet associatif sera ainsi enrichi, avec le renforcement d'actions existantes au service de tous les Nantais et l'ajout de nouvelles mesures et expérimentations.

Mahaut Bertu, adjointe à la vie associative et à l'éducation populaire

« Attentive au contexte social et soucieuse d'améliorer l'action publique pour les habitants, la Ville de Nantes poursuit sa politique d'animation socioculturelle, à la croisée des problématiques sociales, culturelles, citoyennes, éducatives, et l'enrichit de nouvelles orientations qui contribueront à améliorer la qualité de vie des Nantais et à créer plus de lien social. Depuis de nombreuses années, Nantes sait pouvoir compter sur l'engagement et l'inventivité des salariés et bénévoles de l'Accoord pour apporter, en proximité, une dynamique sociale pour les territoires ».

Laurent Hugot, Président de l'Accoord

« Les nouvelles DSP et convention qui s'ouvrent en 2023 marquent de belles avancées pour notre association, tant sur l'ambition donnée aux projets éducatifs que sur la consolidation de dispositifs initiés depuis la crise sanitaire. Avec la Ville, nous partageons des ambitions communes pour faire vivre les solidarités et les loisirs éducatifs à Nantes. Ce que je tiens à souligner, c'est notre détermination à mieux valoriser les métiers de l'animation, que ce soit à travers la formation, l'évolution des temps de préparation pour les animateurs ou la hausse des moyens accordés aux actions pédagogiques. Autant de demandes qui ont été entendues et qui viennent saluer le travail accompli par les équipes sur le terrain. »

Plus de places en accueils de loisirs et en séjours de vacances, pérennisation des Multispots et développement d'une offre pour les 16-17 ans

La gestion des accueils de loisirs pour les temps extrascolaires (mercredis et vacances scolaires) et des séjours de vacances pour les enfants de 3 à 15 ans fait l'objet d'un contrat de délégation de service public, qui arrive à échéance le 31 décembre 2022.



Pour son renouvellement, après avoir consulté les familles et enfants nantais sur leurs attentes par une enquête qui a réuni plus de 5 800 répondants, la Ville de Nantes a lancé une consultation avec un cahier des charges ambitieux. Seule l'Accoord, actuel délégataire, a déposé une offre. L'association a été retenue suite à l'analyse de son offre et à des négociations entre les 2 parties.

Le nouveau contrat débutera le 1^{er} janvier 2023 et se terminera le 31 décembre 2024. La Ville a souhaité en effet faire coïncider les dates de fin des marchés extrascolaires et périscolaires, dans un

objectif précis : **réfléchir à l'organisation de ces services, pour continuer à renforcer les liens entre le périscolaire et l'extrascolaire, au bénéfice des familles et des professionnels de l'animation.**

> L'ambition de la Ville pour ce service public se traduit dans ce contrat par les décisions suivantes :

- **500 places supplémentaires pour les mercredis après-midis** dans les accueils de loisirs enfants seront créées au cours de ce contrat, pour renforcer l'accès aux places. A la rentrée de septembre 2024, le nombre de places sera donc de **3 500**.
- **l'augmentation de l'offre sur les séjours de vacances de 30 %** par rapport au contrat qui se termine.

- l'intégration au contrat des **Multispots**, offre spécifique de médiation en direction des 6-12 ans et des familles qui n'ont pas recours à l'offre traditionnelle des accueils de loisirs.

- une **offre de transition destinée aux adolescents de 16-17 ans** résidant dans les quartiers prioritaires de la ville identifiés.

- une attention portée par la Ville concernant la **reconnaissance des métiers de l'animation** : les propositions de l'Accoord ont permis d'intégrer au contrat des avancées notables en matière de personnel.



Le budget alloué par la Ville de Nantes pour l'année 2023 est de **16 537 M€**, et de 16 637 M€ pour l'année 2024, une augmentation de 900 K€ par an, le budget actuel étant de 15 663 M€.

Ghislaine Rodriguez, adjointe à l'éducation

« *La Ville s'attache, via ce nouveau contrat, à répondre aux attentes des familles, tant sur la quantité avec la création notamment de 500 nouvelles places en accueils de loisirs les mercredis après-midis, que sur la qualité. En s'appuyant sur l'Accoord, association d'éducation populaire, la Ville propose une offre extrascolaire qui est pleinement un temps éducatif, source de découverte et d'épanouissement* ».

De actions nouvelles ou reconduites pour répondre aux enjeux de solidarité, d'égalité, de citoyenneté

Pour poursuivre les actions en faveur de l'**accès à la culture et aux loisirs** de toutes et tous, de la **réduction des inégalités** et pour **associer davantage les habitants à la vie de la cité**, la Ville renouvelle sa convention d'objectifs avec l'Accoord, sur 5 ans (2023-2027) et valide la pérennisation d'actions et la mise en place de nouvelles mesures et expérimentations.

Pour la 1^{ère} fois, la convention est tripartite et associe le CCAS (Centre communal d'action sociale) pour lutter davantage contre les inégalités et les exclusions et pour consolider le lien social. En lien avec les partenaires associatifs, chaque CSC propose des activités répondant aux besoins et attentes des habitants.

Tout en maintenant les activités issues du projet associatif de l'Accoord et des politiques publiques, la nouvelle convention inscrira des actions nouvelles ou renforcées parmi lesquelles :

- l'ouverture de **la nouvelle maison de quartier Halvêque** de la Ville qui accueillera désormais le centre socioculturel, avec plus d'espace pour les 11-15 ans, une ludothèque, un café associatif

- **l'inscription des 3 centres socioculturels** (St Joseph de Porterie, Beaulieu, Manufacture), dans cette convention pour un meilleur maillage de l'offre de territoire

- **l'ouverture tout l'été des centres socioculturels**, en particulier pour les Nantais ne partant pas en vacances, avec de nombreuses animations et sorties à la journée

- le **renforcement des ateliers socio-linguistiques**

- le recrutement de 4 **conseillers numériques** en soutien des démarches en ligne des habitants

- le **déploiement et amplification d'ouverture des ludothèques**

- le **recrutement d'aides animateurs l'été** permettant à des jeunes de venir en soutien des activités tout en développant leur projet d'insertion professionnelle

- le **maintien du projet d'animation « Hors les murs » à Malakoff**



Le budget de cette nouvelle convention représente ainsi **4,256 M€** pour l'année 2023. Actuellement de 3,6 M€, il est donc renforcé de 700K€ par an, soit de **3,5 M€** sur les 5 années de la convention 2023-2027.

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS ET LES SÉJOURS DE VACANCES

L'enjeu, autour des accueils de loisirs et des séjours de vacances, est de faire du temps libre un moment éducatif à part entière, source d'ouverture, d'autonomie, d'émancipation et de créativité. Il s'agit aussi d'un temps de socialisation et d'apprentissage de la vie collective, dans des espaces et avec des projets adaptés aux différents âges de l'enfance et de l'adolescence, et en cohérence avec le projet éducatif de territoire.

Permettre à plus d'enfants et d'ados de fréquenter l'Accoord

Le contrat prévoit de renforcer l'offre de services aux familles, de renouveler les dispositifs ayant fonctionné, et d'en initier de nouveaux.

Sur le volet enfance :

- **l'augmentation de l'offre de places les mercredis après-midis** dans les accueils de loisirs enfants.

500 places seront créées sur ce nouveau contrat, portant le nombre de places total à 3500.

- le maintien de 300 places d'accueil pour le mercredi matin

- **l'ouverture de 4 nouveaux accueils de loisirs à la rentrée de septembre 2023** (3 étaient déjà ouverts à la rentrée 2022)

- **une offre de service dédiée sur les vacances scolaires**, ajustée selon les périodes de vacances et la demande des familles

- la mise en œuvre de **projets pédagogiques en lien avec le projet éducatif de territoire** : transition écologique, égalité filles-garçons, lien à la nature, citoyenneté...

- **7 Multispots pérennisés l'été**, pour accueillir gratuitement des enfants des quartiers prioritaires les après-midis dans les cours d'écoles.



Sur le volet adolescence :

- la **construction d'une offre de spécifique destinée aux adolescent·e·s de 16-17 ans résidant dans des quartiers politique de la ville identifiés**. Sur cette période de transition entre l'offre adolescente et l'offre pour les 18/25 ans, il s'agit de permettre à ces jeunes d'être informés et accompagnés sur les différents dispositifs existants, tout en poursuivant un travail éducatif



- une offre organisée à partir de **18 espaces permanents** répartis sur le territoire dont le studio 11/15, structurée autour de 3 dimensions : les **espaces adolescents**, la **médiation** en direction des adolescents et de leur famille qui n'ont pas recours à l'offre de service, **plus de présence sur l'espace public** pour aller à la rencontre des adolescents

- un **projet renouvelé pour le Studio 11/15**

Le projet d'animation propose déjà par ailleurs :

- une offre régulière d'activités diversifiées de découverte, d'expérimentations, de sorties culturelles, sportives, artistiques,

- l'accompagnement des adolescent·e·s dans des projets (séjours, chantiers, actions solidaire),

- des stages pendant les petites vacances pour leur permettre de découvrir et/ou d'approfondir une pratique numérique, culturelle, artistique...

- des événements et temps forts réguliers co-construits avec les adolescent·e·s,

- des cycles d'animation autour des enjeux de santé/bien-être, de mixité fille/garçon, transition et développement durable, des pratiques numériques.

Sur le volet séjours :

- **l'augmentation de l'offre sur les séjours de vacances de 30 %**

13 000 journées séjours seront proposées, contre 10 000 comptabilisées aujourd'hui, permettant de toucher 2000 enfants et adolescents au lieu de 1700 aujourd'hui, et ce dès les vacances de février.

- la mise en place d'actions favorisant les **premiers départs** en séjours

La Ville porte par ailleurs une attention particulière sur :

- **le renforcement du lien aux familles**, avec notamment leur participation aux instances de concertation, l'amélioration des modalités d'inscription, une plus grande lisibilité de l'offre de l'Accoord

- **l'accueil des enfants et adolescents en situation de handicap**. Leur accueil sera renforcé selon un protocole préalablement défini et en complémentarité avec les autres offres d'accueil existantes à Nantes

- **le renforcement de la continuité éducative** et la cohérence de l'intervention de l'Accoord avec les autres acteurs éducatifs (Léo Lagrange ouest pour le périscolaire et autres acteurs associatifs, acteurs de l'Éducation Nationale)

Chiffres repères

60 980 Nantais ont moins de 18 ans, soit 19 % de la population, parmi lesquels :

- 27 283 sont des enfants de 3 à 11 ans,
- 12 625 ont entre 11 et 14 ans,
- 9 826 ont entre 15 et 18 ans.

Une meilleure reconnaissance des métiers de l'animation

La Ville de Nantes a posé des attendus forts vis à vis des personnels de l'animation, qui se traduisent par des évolutions importantes :

- Création de 10 postes pour l'accompagnement d'enfants à besoins particuliers (soit 4,48 ETP)
- Création de 16 postes d'animateurs Multispots sur les vacances d'été
- Détachement des directions adjointes de l'encadrement des enfants dans les accueils de loisirs multisites de plus de 120 enfants les mercredis (11 postes concernés dès janvier 2023)
- Revalorisation des postes de directeurs des accueils de loisirs
- Augmentation du temps de préparation pédagogique des animateurs d'activité enfance (+21h/an)
- Mise en place d'une cellule d'accompagnement RH conjointe et d'un pôle ressources pédagogiques commun avec l'opérateur périscolaire.

Une réflexion globale sur l'organisation des accueils périscolaires et extrascolaires

Le contrat est de courte durée, 2 ans, pour permettre à la Ville d'organiser une réflexion sur la future organisation des temps d'accueil péri et extrascolaires, dans une logique de toujours mieux répondre aux besoins des familles et une attention nécessaire aux métiers de l'animation.

> > ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS RENOUVELÉES OU RENFORCÉES

Les Multispots pérennisés

Initié pendant la crise du covid en 2020, le dispositif des MultiSpots se pérennise et devient, dans la future DSP, un incontournable de l'été à Nantes. Chaque après-midi, les équipes de l'Accoord sont présentes en extérieur pour proposer des jeux et des animations aux 6-12 ans. Le programme d'activités varie chaque jour et s'adapte à toutes les tranches d'âge. Avec cette particularité : l'envie de sortir des limites du quartier pour permettre aux jeunes de s'approprier la ville (lieux culturels, parcs et jardins, Voyage à Nantes etc.). En 2022, les Multispots ont accueilli 500 enfants et à partir de l'été 2023, les animations seront maintenues dans 7 lieux. Le tout gratuitement et sans inscription, sur présentation d'une autorisation parentale.



Un réflexion engagée sur le Studio 11/15

A deux pas des Machines de l'Île, le Studio 11/15 est un espace unique à Nantes. Consacré aux ados, ce lieu est un espace qui favorise le développement de projets, permet de découvrir de nouveaux loisirs et soutient les pratiques artistiques. Le studio est ouvert depuis 2013 et accueille 300 ados issus de tous les quartiers de Nantes. Des dizaines d'activités sont proposées à l'année : stages, ateliers de pratiques artistiques, sorties culturelles, journalisme citoyen...

Une réflexion sera engagée dans le cadre de cette convention pour renforcer la place du studio 11/15 dans la stratégie d'animation en direction des adolescents.

+ 30 % de séjours vacances

Le droit aux vacances pour toutes et tous fait partie des priorités partagées. C'est une grande satisfaction pour la Ville et l'Accoord de permettre le départ en vacances de 1 700 enfants et ados dans un contexte économique difficile pour de nombreuses familles. Dans cette optique, une proposition permettant la gratuité des séjours a été proposée pour les plus petits quotients familiaux afin de permettre les premiers départs. Cet été, plus de 80 départs en séjour étaient organisés par l'Accoord. Grimpe d'arbres, voyage sur une péniche, découverte des arts du cirque, surfcamp... les possibilités de l'année 2022 étaient variées, avec une focale particulière sur les activités de loisirs respectueuses de l'environnement. Cet été 2023, les séjours européens avec les villes jumelées de Nantes et les séjours solidaires à l'international vont pouvoir reprendre.

En 2023, les enfants et adolescents seront non plus 1 700 mais 2 000 à pouvoir bénéficier des séjours de vacances.

CONVENTION D'OBJECTIFS POUR LES CENTRES SOCIOCULTURELS

En 2020, l'Accoord a redéfini son projet associatif : « Les Essentiels » portent 7 ambitions (santé/alimentation, éducation, numérique, culture, solidarité, transition, égalité). C'est ce projet que la Ville soutient en votant cette nouvelle convention.

Egalité, justice sociale, proximité et citoyenneté au cœur des enjeux

La Ville de Nantes et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont défini des politiques publiques qui s'adressent à tous, avec une attention particulière en direction des publics vulnérables (enfants et adultes en situation de précarité, seniors isolés et en perte d'autonomie). A travers leurs équipements de proximité et la diversité des acteurs sur lesquels elles peuvent s'appuyer, la Ville et son CCAS agissent à travers 3 orientations stratégiques :

- stimuler l'implication, l'engagement et le pouvoir d'agir des citoyens
- développer les actions de médiation entre les offres, les équipements, les acteurs et les habitants
- contribuer à réduire les inégalités sociales et culturelles entre les territoires

Les CSC de l'Accoord, des équipements incontournables pour la vie des quartiers et l'action en proximité

La Ville et son CCAS peuvent s'appuyer notamment sur les 22 centres socioculturels de l'Accoord. En effet, par leur proximité, leurs missions d'écoute, d'accueil, de perception des signaux faibles, ils contribuent à entendre, recevoir et promouvoir les initiatives de la société civile.

Tout au long de l'année, les équipes de l'Accoord y accueillent des Nantais de tous les âges et co-construisent ensemble des programmes d'animations adaptées à chaque public.



L'Accoord, association d'éducation populaire, socioculturelle et citoyenne, déploie une offre éducative de loisirs, collabore avec de nombreux partenaires pour soutenir la pratique du sport, l'accès à la culture, coordonne des actions solidaires pour favoriser l'apprentissage du français, soutenir la parentalité, développer l'accès au numérique ou encore lutter contre l'isolement des familles et des seniors.

Des actions nouvelles ou renforcées

les actions nouvelles

- **Ouverture de la Maison de quartier de la Halvêque** : la Ville ouvrira au printemps 2023 cette nouvelle Maison de Quartier, avec notamment le CSC Halvêque, le projet de café associatif et une ludothèque qui seront gérés par l'Accoord
- **Aides animateurs été** : recrutement au cours des congés d'été de jeunes des quartiers des quartiers prioritaires de la Ville, dans des équipements de l'Accoord (accueil, information, animations)
- **Actions en direction des aînés** : soutien d'actions en direction des aînés, dans le cadre d'un travail spécifique avec le CCAS de la Ville de Nantes



les actions renforcées

- **L'inscription des 3 centres socioculturels** (St Joseph de Porterie, Beaulieu, Manufacture), ouverts après la signature de la convention de 2017, dans cette présente convention
- **Animations de rue Malakoff**: maintien et amplification du projet d'animation « Hors les murs »
- **Atelier socio-linguistique** : Amplification des ateliers « Français langue étrangère »
- **Conseiller numérique** : 4 postes de conseillers numériques, cofinancés avec l'Etat. Il s'agit de proposer un accompagnement aux usagers les plus éloignés des nouvelles technologies
- **Déploiement et amplification d'ouverture des ludothèques**
- **Maintien des CSC ouverts tout l'été** : chaque été, et cela avait été mis en place dans les mesures post confinement notamment pour proposer une offre socio-culturelle de proximité, et continue aux Nantais, les CSC restent ouverts. La Ville soutient cette ouverture permanente, particulièrement dans les quartiers politiques de la ville
- **Actions culturelles - Pratiques amateurs et Culture scientifique** : un soutien aux projets spécifiques pour encourager la pratique amateur, sortant du cadre académique (concerts, spectacles...)

> > ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS RENOUVELÉES OU RENFORCÉES

L'animation de rue à Malakoff

Après plusieurs mois d'interruption en raison de la crise sanitaire, l'animation de rue reprend à Malakoff et permet ainsi de renforcer un dispositif d'aller-vers qui a fait ses preuves. Plusieurs soirs par semaine et le samedi, deux animateurs s'emparent de l'espace public pour proposer des animations itinérantes, adaptées à un public d'enfants et de pré-ados, distinct de celui habituellement reçu par l'accueil de loisirs.

Les aides-animateurs



La nouvelle convention prévoit le maintien du dispositif des aides-animateurs. Pendant l'été, l'Accoord embauche une trentaine de jeunes afin de soutenir les équipes. Ce sont des jeunes qui fréquentent les centres de l'Accoord ou sont adressés par des partenaires. Devenir aide-animateur leur offre la possibilité de découvrir l'action socioculturelle. Ce premier contact avec le terrain ouvre une suite possible pour leur parcours personnel et professionnel (apprentissage, service civique...). Ainsi, en 2022, sur les trente aides-animateurs accueillis à l'Accoord, 5 ont continué en apprentissage CPJEPS (Certificat Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport).

Sur les ateliers sociolinguistiques

L'Accoord est le premier opérateur associatif d'ateliers de français à Nantes avec 500 apprenants chaque année. Depuis 2020, les ateliers se sont diversifiés. En plus de l'offre *Français au quotidien*, axé, comme son nom l'indique sur la vie quotidienne, il existe des *Ateliers à visée professionnelle* pour faciliter la connaissance et l'insertion sur le marché de l'emploi à Nantes. Ainsi qu'une formation développée avec Babel 44 pour se former aux métiers du Service à la Personne (*Cap vers le SAP*). Enfin, un projet chorale qui réunit des chanteurs de tous les pays. Toutes ces expérimentations sont soutenues par la Ville de Nantes dans le cadre de la future convention.



Une nouvelle maison de quartier à la Halvêque

Située près de la ligne de tramway 1, la nouvelle maison de quartier de la Halvêque a été imaginée en concertation avec les habitants et les futurs usagers. Les locaux beaucoup plus spacieux permettront d'y accueillir le centre socioculturel qui y emménagera, la bibliothèque municipale et la ludothèque de l'Accoord. L'espace dédié aux 11-15 ans sera agrandi de 200 m². L'ouverture de l'équipement est programmée en avril 2023.

L'ACCOORD, ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE ENGAGÉE POUR L'ACCÈS A LA CULTURE ET AUX LOISIRS DE TOUTES ET TOUS

L'Accoord est une association socioculturelle et citoyenne soutenue par la Ville de Nantes et la Caf, engagée pour l'accès à la culture et aux loisirs pour toutes et tous.

Elle gère 40 accueils de loisirs, 18 espaces ados et 22 centres socioculturels. Tout au long de l'année, les équipes y accueillent des Nantais.es de tous les âges et co-construisent ensemble des programmes d'animations ludiques, adaptées à chaque public. L'Accoord déploie également une offre de séjour, met à disposition certains de ses équipements pour pratiquer le sport ou la musique, et coordonne des actions solidaires pour favoriser l'apprentissage du français, soutenir la parentalité, développer l'accès au numérique ou encore lutter contre l'isolement des familles isolées et des seniors.

Chaque année, 12 000 familles nantaises fréquentent les centres de l'Accoord. Pour mener à bien ces actions, l'Accoord s'appuie sur un réseau de 1 500 bénévoles, engagés aux côtés des équipes professionnelles, pour faire vivre la solidarité, les loisirs et la culture à Nantes.

Les valeurs associatives

L'Accoord est une association d'éducation populaire fondée en 1985 dont les valeurs reposent sur l'humanisme, la solidarité, la liberté, l'égalité et la laïcité. Ses actions visent à l'épanouissement de la personne par l'acquisition de l'autonomie et le développement du lien social.

En 2020, le projet associatif des Essentiels de l'Accoord a posé 7 thématiques prioritaires, s'inscrivant en réponse aux enjeux sociétaux actuels, et sur lesquels nous pouvons (et devons) agir avec les Nantais.es : alimentation & santé, culture, éducation & co-éducation, égalité & vivre-ensemble, numérique, solidarités, transition écologique.



EN QUELQUES CHIFFRES

L'animation socioculturelle de proximité

- 22 centres socioculturels dont 5 sont nommés « maisons de quartier », abritant 12 espaces ludos-biblios : 5 espaces multimédias, 4 salles de diffusion, 4 locaux musiques, 12 Multispots
- dans chaque CSC, 2 personnes sont principalement dédiées à l'animation sociale et culturelle
- 300 associations partenaires
- 1 500 bénévoles
- 12 000 familles fréquentent les centres de l'Accoord
- plus de 1 000 personnes fréquentent les 5 espaces multimédias
- plus de 500 adultes participent aux ateliers de français
- 4 800 personnes fréquentent les ludothèques et les bibliothèques
- 11 orientations territoriales définies et travaillées en collaboration avec la ville déclinent des enjeux et des actions prioritaires pour le quartier
- 600 enfants et adolescents bénéficient d'un accompagnement à la scolarité, proposé dans tous les CSC

Les accueils de loisirs, séjours de vacances et espaces ados

- 40 accueils de loisirs
- 3 000 places pour le mercredi après-midi à la rentrée 2023, 3 500 pour la rentrée 2023
- 10 000 journées enfants en séjours vacances aujourd'hui, 13 000 journées à partir de février 2023
- 18 espaces ados, au sein des centres socioculturels ou maisons de quartier

Découvrir l'Accoord : www.accoord.fr

L'Accoord partout à Nantes !

-  Grand Air
-  Cyber espace
-  Salle de spectacle
-  Studio musique
-  Ludo-Biblio
-  Jardin potager
-  Français au quotidien
-  Français à visée professionnelle
-  Accompagnement à la scolarité
-  LAEP
-  Chrysalides
-  Espaces ados
-  Point information numérique

